



COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 14 avril 2021 à 18h30

Visioconférence

Présents : Samuel BOBER, Anneline GREVIN, Rémi HOSY, Françoise KLEIN-DEGAUGUE, Nicolas KUNTZ, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Christophe PORTE, Jérôme SANCHIS, Franck SCHOUVER, Richard VIBERT

Excusés :

Assiste : Stéphane LAMIRAND

Soit 12 membres présents sur 19.

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes.

Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Arrêt des compétitions

La Présidente Françoise NOMINE évoque les décisions prises par la FFTT et la LGETT concernant les compétitions. Le Comité de Moselle se doit de prendre une décision concernant ses compétitions.

Il restait en effet quelques événements prévus en fin de saison, mais la situation sanitaire ne permet malheureusement pas de prévoir leur organisation.

Il est donc décidé de prononcer l'arrêt de toutes les compétitions départementales et de rédiger un communiqué, en s'inspirant de celui réalisé par le CD54TT.

Celui-ci sera adressé dès le lendemain à l'ensemble des clubs de Moselle et une copie adressée à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Christophe PORTE prend ensuite la parole en tant que Président de la LGETT pour présenter les décisions de la Ligue, notamment les dispositions concernant le remboursement de certaines prestations (championnat par équipes, critérium fédéral, ...) sous la forme d'un avoir. S'ajoutera à cela le reliquat du fond Covid, proposé aux clubs à l'issue de la saison 2019/2020. Soit une enveloppe totale de près de 85 000 €.

Le même système de demande (type 1 et 2) sera utilisé pour prétendre à ce fond.

Le Comité de Moselle devra se prononcer sur la part départementale liée au championnat par équipes. Il sera possible de le restituer ou non aux clubs.

Point 2 : Assemblée Générale de la FFTT

Le Vice-Président Denis OMLOR, revient sur l'Assemblée Générale de la FFTT, qui a eu lieu en visioconférence le samedi 27 mars 2021.

Rien de particulier à signaler, si ce n'est qu'il n'a pas pu participer aux votes, en raison d'un problème technique. Christophe PORTE complète en indiquant qu'un Grenelle sera organisé par la FFTT le samedi 17 avril. Il informe également les membres de la nomination d'un nouveau DTN, en la personne de Jean-Nicolas BARELIER.

Françoise NOMINE profite de ce point n°2 pour féliciter Denis OMLOR qui a récemment été élu au Comité Directeur du CDOS 57. Celui-ci prendra donc le relais d'Anneline GREVIN, qui représentait le tennis de table lors de la dernière Olympiade. Merci d'ailleurs à elle pour son investissement.

Point 3 : Impôts-Déplacements

Stéphane LAMIRAND rappelle aux membres du Comité Directeur qu'ils ont possibilité d'abandonner le remboursement de leurs frais de déplacement et de passer ceux-ci en dons à l'association.

Ils invitent les personnes intéressées à lui renvoyer leurs kilomètres sur l'année 2020, afin qu'il puisse leurs adresser leurs reçus.

Point 4 : PSF 2021

Stéphane LAMIRAND indique que la campagne PSF 2021 (ex-CNDS) est ouverte depuis quelques jours. La procédure reste similaire à la saison précédente, afin toutefois une procédure facilitée pour la justification des subventions 2020.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la FFTT : <http://www.fft.com/site/jouer/services-clubs/subventions-psf-ex-cnds>

Et Stéphane LAMIRAND reste à la disposition des dirigeants qui souhaiteraient être accompagnés sur ce dispositif.

Christophe PORTE complète en indiquant que l'enveloppe globale a été augmentée cette saison et que 50% de celle-ci est fléchée pour les clubs. Il encourage donc les dirigeants mosellans à profiter de cette opportunité pour lancer des projets de relance.

Point 5 : UNSS – Bad/Ten

Stéphane LAMIRAND indique qu'il a récemment été contacté par les services régionaux de l'UNSS concernant l'organisation la saison prochaine des championnats de France de Bad-Ten, sur le secteur de Forbach.

L'UNSS souhaite associer le Comité de Moselle, notamment pour les aider à répondre à leurs forts besoins en matériel. La compétition pourrait ainsi s'étaler sur le secteur St Avold-L'Hôpital.

Stéphane LAMIRAND précise qu'il a invité l'UNSS à mettre la LGETT dans la boucle, en vue de la prochaine réunion d'organisation, qui doit avoir lieu d'ici la fin de saison sportive.

Point 6 : Section Sportive

Stéphane LAMIRAND donne des nouvelles concernant la section sportive qui est fortement impactée par la crise sanitaire. Celle-ci a pu reprendre pendant 15 jours mi-février mais est depuis à nouveau suspendue.

Le CD57TT reste en contact avec le Collège afin d'anticiper au mieux une possible reprise dans les prochaines semaines.

A noter que la campagne de recrutement pour la saison 2021/2022 n'a malheureusement vu aucune candidature et donc aucun joueur n'intégrera notre structure l'an prochain.

Côté départs, Thanhthy NGUYEN (sortie collège) et Erine ZAJAC (qui va possiblement intégrer le Pôle en Alsace).

Côté financier, Stéphane LAMIRAND interroge les membres pour connaître leurs positions concernant une remise sur le tarif facturé aux familles pour la saison 2020/2021. En sachant qu'une saison leur coûte 300€ et qu'un investissement en matériel, à hauteur de 50€/enfant a été effectué en novembre, pour palier à la première interruption.

Après quelques échanges, le Comité Directeur valide une réduction de 100€. Une information sera faite aux familles dans les prochains jours.

En parallèle, le club de Metz nous a sollicité pour une demande d'aide exceptionnelle afin d'accompagner Erine ZAJAC sur son projet au Pôle. Etant issue de la section sportive, il apparaît important de la soutenir. C'est pourquoi, après discussion, le CD57TT décide de lui octroyer une aide exceptionnelle à hauteur de 300 €.

Point 7 : Projet Academos – Déménagement Verny

Stéphane LAMIRAND aborde ensuite le point concernant le déménagement du siège du CD57 à Verny. Il y a quelques semaines, les membres du Comité Directeur avaient été sollicités pour donner leurs avis.

Depuis une visite a été organisée et le plan du site est présentée aux personnes présentes.

Les Comités Départementaux seront regroupés dans un seul et même bâtiment, ce qui permet d'envisager plusieurs projets mutualisés, notamment avec le Comité Handisport et le Comité Sport Adapté.

Sur site, un amphithéâtre, une solution d'hébergement et un gymnase sont ou seront prochainement disponibles.

Concernant la date d'entrée, elle est désormais prévue pour début juin, et le CD57TT est en attente d'informations complémentaires de la part du Conseil Départemental.

Françoise NOMINE indique qu'un appel à bénévoles sera lancé pour organiser le déménagement dans les prochaines semaines.

Se posera notamment la question du transport des tables restantes au gymnase de l'Hôpital. L'idée sera de les entreposer au gymnase de Verny, afin de facilement mettre en place des actions sur place.

Point 8 : Enquête auprès des clubs

Stéphane LAMIRAND revient sur l'enquête menée auprès des clubs mosellans, début mars. L'idée était de faire un état des lieux de la situation du Ping en Moselle et de voir comment le Comité pouvait les aider et les accompagner. La synthèse de cette enquête est présentée à l'ensemble des membres présents, en sachant qu'elle avait été envoyée à la LGETT et la FFTT, afin de nourrir les échanges de ces instances.

Le taux de réponse est très positif et plusieurs d'entre eux ont souhaité être recontactés dans les prochaines semaines afin de faire un point individualisé.

Ces entretiens, menés par le responsable associatif débuteront donc le jeudi 15 avril.

Stéphane LAMIRAND rappelle aux membres que tous les clubs peuvent prétendre à ces entretiens et qu'ils ne doivent pas hésiter à se manifester.

Point 9 : Enquête auprès des clubs

Dans la continuité du point précédent, Christophe PORTE revient sur les trois soirées visioconférences menées par la LGETT, afin de réfléchir à l'avenir du Ping dans notre région et plus précisément les priorités et les actions à mettre en place dès que la reprise sera possible.

Il souligne un résultat très positif et informe que la synthèse sera transmise aux CDs très prochainement. Ces derniers pourront alors piocher les idées qui semblent les plus adaptées à leurs territoires.

Au niveau de la Moselle, Françoise NOMINE fait part de son intérêt pour l'organisation d'une série de tournois, dans les clubs qui se sont manifestés lors du sondage et qui seront en capacité de le faire. Avec à chaque fois un public différent afin de favoriser une reprise pour tous.

Christophe PORTE fait également remonter des informations de la FFTT :

- La licence 2020/2021 permet d'être couvert par l'assurance fédérale jusqu'à mi-octobre 2021.
- Pour une compétition après le 1^{er} juillet, il faudra quand même reprendre une licence 2021/2022.
- Il n'y aura pas de frais d'homologation pour l'organisation d'un tournoi national.
- D'autres formules de compétitions devraient également voir le jour, avec notamment l'organisation possible, par les clubs, de tournois internes avec échanges de points.

Stéphane LAMIRAND termine en indiquant que le Comité de Moselle aura très certainement besoin de plusieurs bénévoles, tout au long de l'été, pour assurer le bon déroulement des différentes manifestations. L'idée étant de soutenir les dirigeants et bénévoles des clubs organisateurs.

L'organisation de ces événements durant l'été répond à un triple objectif :

- Répondre à une attente de la plupart de nos licenciés, qui souhaitent revenir dans les salles
- Être visible du grand public, mais aussi de nos instances et partenaires.
- Permettre une reprise progressive, afin de limiter les risques de blessures et d'accidents, en vue de la saison prochaine.

Point 10 : Championnat de France Handisport – Appel à bénévoles

Toujours concernant les besoins en bénévoles au niveau du CD57TT, Stéphane LAMIRAND rappelle que nous sommes partenaires du Championnat de France Handisport, organisé par Maizières-lès-Metz du 22 au 24 mai.

Cette manifestation, toujours à l'ordre du jour, nécessite un nombre de bénévoles assez important, dès le vendredi 21 mai. C'est pourquoi il relaye l'appel à bénévoles lancé il y a quelques jours et auquel les membres du Comité Directeur peuvent répondre via le lien suivant : <https://forms.gle/p4ny5ZzaeGBhmwPH6>

Ils sont également invités à diffuser cet appel dans leurs clubs, afin de faciliter le recrutement du plus grand nombre de bénévoles.

A noter qu'un test PCR de moins de 72h sera obligatoire pour tous.

Point 11 : Emploi – Recrutement d'un 2^{ème} salarié

Françoise NOMINE aborde ensuite le dernier point de l'ordre du jour. Celui-ci concerne son souhait de redynamiser le CD57TT à la sortie de cette crise COVID. Jérôme SANCHIS et Stéphane LAMIRAND lui ont récemment proposé le projet d'une seconde embauche au sein du Comité et après plusieurs temps d'échanges à ce sujet, elle souhaite exposer celui-ci aux membres du Comité Directeur.

Stéphane LAMIRAND prend ensuite la parole et présente un PowerPoint afin d'en exposer les grandes lignes. Celui-ci fait en 1^{er} lieu le diagnostic de la situation actuelle (Comité, salarié, finances, ...), puis aborde ensuite les avantages liés au recrutement d'un deuxième salarié, en la personne de Jérôme SANCHIS.

Stéphane LAMIRAND détaille ensuite les missions de ce technicien, le coût du poste et enfin les moyens de financer ce dernier.

Tous les détails sont disponibles dans le document, qui est transmis aux membres présents.

Suite à cette présentation, chacun est invité à donner son avis. Plusieurs interrogations portent notamment sur le financement ou encore sur le travail de coopération à mener avec les clubs mosellans et les techniciens.

Françoise NOMINE et Christophe PORTE, actuel employeur de Jérôme, confirment leurs avis favorables par rapport à ce projet.

Christophe pointe toutefois du doigt le manque de techniciens sur le département et la nécessité d'accompagner les clubs et d'encadrer les possibles apprentis ou techniciens en formation. Cela devra être l'un des rôles majeurs du CD57 dans les prochaines années.

Suite à la diffusion du compte-rendu, les membres seront invités à faire remonter leurs avis dans les prochains jours s'ils ont des remarques particulières.

Françoise NOMINE termine ce point en évoquant le possible achat d'un véhicule (9 places), afin de véhiculer les pongistes de la section sportive et de faciliter les déplacements du technicien lors des interventions dans les clubs. C'est aussi dans cette optique là que Françoise revient sur la décision de conserver ou reverser la quote-part départementale associée au championnat par équipes. Cela représente environ 7 000€ et faciliterait donc l'investissement, qui est justifiable au niveau des clubs.

Aucune décision n'est prise ce jour et le Comité Directeur décide d'attendre les futures décisions de la FFTT et de la LGETT pour refaire un point complet et faire le meilleur choix.

Les membres présents donnent leur accord pour entamer les démarches relatives à cet investissement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 20h30.



Françoise NOMINE